

285.000 € pour soutenir les créateurs et repreneurs d'entreprises

La remise de chèques « Prêt d'honneur » de l'année 2017 s'est déroulée dans le cadre de la Semaine Régionale de la Création-Reprise d'Entreprise. Dix-huit projets ont été soutenus par l'Association départementale Initiative Haute-Saône.



Vingt-deux chefs d'entreprise ont bénéficié du soutien d'Initiative Haute-Saône et des Communautés de Communes.

Is étaient neuf créateurs, repreneurs ou développeurs d'entreprises présents, jeudi 23 novembre, au Parcexpo 70 de Vesoul, dans le cadre de la remise de chèques « Prêt d'honneur ». La manifestation a eu lieu en présence des membres de l'association des représentants des Communautés de

Communes et des partenaires d'Initiative Haute-Saône, association présidée par Jean-Luc Piton et hébergée dans les locaux de la CCI depuis le 2 mai dernier.

Au total, ce sont vingt-deux chefs d'entreprise, soit dix-huit projets qui ont bénéficié d'un soutien, pour une enveloppe globale

de 285.000 €, financée à hauteur de 14% par treize Communautés de Communes et la Communauté d'Agglomération de Vesoul. Initiative Haute-Saône propose et gère trois types de prêts sans garantie, ni intérêts : le prêt création, accordant un montant maximum de 16.000 € ; le prêt reprise et 1^{er} développement

(30.000 €) et le prêt transition (30.000 €).

Ces aides ont permis de créer et sauvegarder soixante-dix-sept emplois en 2017 sur le département. « La création d'entreprise est un sujet essentiel pour l'activité économique du territoire. Contrairement aux idées reçues, la Haute-Saône est

en tête sur la région, en terme de création d'entreprise », introduit Jean-Luc Piton, avant d'ajouter : « En Haute-Saône, quand on est actif et que l'on se retousse les manches, on est bon ! »

Preuve en est, depuis sa création en 1998, Initiative Haute-Saône a accordé plus de 600 prêts d'honneur pour une somme globale de 645.919 €. Un montant non négligeable, qui a contribué à la création et à la consolidation de 2.000 emplois dans 488 entreprises du département.

Mais jeudi dernier, ce sont neuf entrepreneurs sur les vingt-deux « récompensés » en 2017, qui ont pu se libérer pour recevoir, des mains des institutionnels présents, leur chèque symbolique. Du négoce de matériaux à la supérette, les projets les plus divers ont été mis à l'honneur.

Du côté des repreneurs, Xavier Silhol, de la SARL Explicat « Hand & Vie » à Vesoul (diagnostics en accessibilité et rédaction de dossiers Ad'ap), a reçu un chèque d'un montant de 10.000 € ; Philippe Artu a reçu 15.000 € pour la reprise de l'enseigne Proxy à Vauvillers ; 30.000 € ont été prêtés à Yves Sirruguet, repreneur des entreprises MGP et MGS (mécanique et outillages de précision), implantées à Voray-sur-l'Ognon, et

à Jérôme Thévenot pour son entreprise SARL Diamatec installée à Oiselay-et-Grachaux (fabrication et négoce d'outils diamant) ; Jérôme et Sabine Deshayes ont reçu 32.000 € pour la reprise du magasin Tout Faire Matériaux à Montbozon.

Quant aux créations d'entreprises, trois chèques de 10.000 € ont été attribués à Frédérique Humbert pour son magasin Billotte 1897 à Vesoul, Frédérique Parietti pour son entreprise SLC Santé à Luxeuil-les-Bains et Xavier Lorioz pour son entreprise de menuiseries bois et aluminium, SAS ML Aluminium à Bucey-lès-Gy. Enfin, Damien Philippe s'est vu remettre un chèque de 20.000 € pour la création d'un second garage sur Rioz.

C. DUFAY

Initiative Haute-Saône fait partie du 1^{er} réseau associatif de financement des créateurs d'entreprise « Initiative France ». Ce réseau regroupe 222 plateformes dans toute la France. En Haute-Saône, il réunit 14 collectivités locales, 6 établissements bancaires, des experts comptables et des chambres consulaires.

Nouvelle vie pour Christian Bavard



Christian Bavard et Antoine Cretineau, son successeur.

« Je pars serein, après avoir réalisé ce projet d'établissement à partager avec vous tous », Christian Bavard, directeur de l'Ehpad Jean Michel de Saulx (il dirige aussi ceux de Seey-sur-Saône et Dampierre-sur-Saône), prend sa retraite après une dizaine d'années de présence, dont la moitié à piloter cette restructuration. « Vous pouvez être fier de votre bilan », assure Christian Bresson, président du conseil d'administration, maire de Saulx. L'investissement porte sur 5 millions d'euros avec au final une majorité de seulement 1 euro du prix de journée. Cette modernisation a ouvert le premier PASA (pôle d'aide et de soin adapté) du département et les bases de l'accueil de jour et la télé-médecine. Christian Bavard insiste sur sa volonté d'une « culture médicale et sociale » dans l'accompagnement des personnes âgées, qu'ils se sentent comme chez eux. Salué par ses pairs, dont le directeur de l'ARS qui met en avant

« ses capacités de manager, de placer l'humain au centre des préoccupations », le nouveau retraité (il partira officiellement au 1^{er} janvier) a présenté son parcours professionnel, qui s'est déroulé uniquement en Haute-Saône, ses rencontres déterminantes pour sa carrière, que ce soit à la préfecture, au conseil général, à la Sauvegarde de Frotey et enfin ici, à Saulx. Son successeur est Antoine Cretineau. C'est un premier poste de direction pour ce Vosgien de 27 ans. Après de solides études à l'Institut des études politiques de Strasbourg, il passe les concours de la fonction publique et de « directeur d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux » à Rennes. Il a effectué un stage dans une maison équivalente, ainsi qu'une formation en management de la fonction publique hospitalière. Il est arrivé à Saulx en septembre dernier, « heureux d'intégrer à Saulx une structure neuve, à la situation financière saine ».

Un refuge pour les victimes de violences conjugales

La Maison de Flora, rue Didon à Vesoul, ouvrait ses portes au grand public et à ses partenaires institutionnels. En 2016, 419 femmes y ont été reçues.

« Briser le silence des violences conjugales est toujours une épreuve, mais il existe, à Vesoul, un lieu où les victimes peuvent trouver refuge : la Maison de Flora, au 20, rue Didon. Géré par le centre d'information sur les droits des femmes et des familles de la Haute-Saône (CIDFF), cet accueil de jour accueille, informe et accompagne les femmes dans leurs démarches. « En 2016, 419 femmes victimes de violences ont été reçues et prises en charge individuellement au CIDFF. Pour l'année 2017, nous avons déjà

recensé 304 femmes reçues au 30 octobre », précise Isabelle Berger, directrice du CIDFF, présidé par Nicole Charles.

Mardi, la Maison de Flora a ouvert ses portes à ses partenaires institutionnels le matin, puis au grand public l'après-midi. Cette journée portes ouvertes était l'occasion de présenter la nouvelle campagne de communication financée par le Département de la Haute-Saône, visant à faire connaître encore plus la Maison de Flora.

Mélanie Geoffroy, déléguée départementale aux droits des

femmes et à l'égalité, a rappelé les mesures annoncées par Emmanuel Macron, samedi à l'Élysée, lors de sa présentation du plan pour l'égalité entre les hommes et les femmes et contre les violences faites aux femmes. Parmi elles, le projet de loi sur l'âge de la présomption de consentement, que le président de la République souhaite fixer à 15 ans. Nicole Charles considère « intéressante » la proposition de recueillir les déclarations d'une victime dès sa prise en charge à l'hôpital. « Les femmes baissent les bras lorsqu'elles

doivent répéter leur histoire à chaque rencontre avec un nouvel interlocuteur. A chaque fois qu'elles répètent leur histoire, elles revivent le traumatisme », constate-t-elle.

Le CIDFF mène de nombreuses activités à destination des femmes victimes de violences, accueillant notamment, chaque premier lundi du mois, un groupe de parole pour les femmes victimes de violences sexuelles. Mardi matin, les acteurs institutionnels invités par le CIDFF ont pu assister à une démonstration de Systema proposée par Fabien Fèvre, instructeur, et ses élèves Agathe, Corinne et Ysé. « C'est un art martial russe ou art de survie, qui se base sur la respiration, la structuration et sur l'articulation du corps », précise Agathe. Chaque vendredi, de 10h à 11h, dans les locaux de la Fédération des Œuvres Laïques, Fabien Fèvre apprend à son groupe d'élèves à gérer son stress par la respiration, à chuter et rouler correctement, à renforcer le corps et à éliminer les tensions. Le Systema permet aussi d'acquiescer une approche intuitive du combat à mains nues, pour appréhender un adversaire... Un conjoint violent, par exemple...



Une démonstration de Systema, art martial de bien-être, a été présentée par Fabien Fèvre et ses élèves.